

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4863 - LUNDI 21 OCTOBRE 2024

ASSEMBLÉE NATIONALE

# Le gouvernement s'explique sur le malaise social



Séance de travail entre le Parlement et le gouvernement/DR

Une délégation gouvernementale, conduite par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, a évoqué, le 18 octobre, devant des membres du bureau et des commissions de l'Assemblée nationale, la passe difficile dans laquelle se trouve le pays.

La situation se traduit, entre autres, par la rareté des produits pétroliers, les coupures d'eau et d'électricité, les tensions de trésorerie, les grèves dans certaines administrations publiques.

Page 3

AFRIQUE CENTRALE

## L'avenir de la CEEAC débattu à Malabo

Le vingt-cinquième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) s'est tenu le 18 octobre à Malabo en Guinée équatoriale.

Les questions liées à la sécurité, la défense, l'intégration régionale, l'économie, l'énergie et d'autres étaient au centre des échanges des dirigeants de la CEEAC, au nombre desquels le président Denis Sassou N'Gusso qui a regagné Brazzaville le 19 octobre.

PROJET DE PROTECTION SOCIALE

## Le budget revu à la baisse

Prévu initialement à 12 milliards 825 millions de francs CFA, le budget du projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes a été ramené à 9 milliards 666 millions de francs CFA par son comité de pilotage lors d'une session extraordinaire tenue le 18 octobre à Brazzaville.



Le Comité de pilotage lors de sa session extraordinaire/Adiac

Page 5

FÉDÉRATION DE RUSSIE

## Une vingtaine de chefs d'Etat au sommet des Brics



Quelque vingt-quatre dirigeants de plusieurs pays, dont le président Denis Sassou N'Gusso, prennent part jusqu'au 24 octobre au sommet des Brics (Brésil, Russie, Chine, Inde, Afrique du Sud), qui s'ouvre demain mardi à Kazan, en Russie.

Lors du forum de l'année dernière en Afrique du Sud, les Brics avaient admis de nouveaux membres, et pourraient en faire autant cette fois au regard des participations annoncées.

EDITORIAL

**Les Diables  
n'y sont  
pour rien**

Page 2

## ÉDITORIAL

## Les Diables n'y sont pour rien

Processus en sorcellerie contre des « démons » ingénieux et combatifs mais privés de tous leurs moyens moraux et spirituels pour tenir tête à leurs adversaires à un moment si crucial où chaque bataille perdue vide leur gibecière de l'essentiel de ses condiments magiques ?

On peut le dire de la sélection nationale de football du Congo, les Diables rouges, mangés crus le 11 octobre au Mandela Stadium de Port Elisabeth par les Bafana-Bafana d'Afrique du Sud dans le cadre des éliminatoires de la CAN Maroc 2025. Pour lourde, cette défaite l'a été et tout à la fois incommode.

Cinq buts à zéro, la cause paraît entendue pour les Congolais tant ils sont empêtrés dans des batailles de positionnement au niveau de la pièce maîtresse de la gestion du Onze national : la Fédération congolaise de football.

Avec ce énième remue-ménage à la tête de l'institution peu avant le déplacement des athlètes congolais en Afrique du Sud, nombreux sont ceux qui prédisaient une aventure sans lendemain à nos chers ambassadeurs du ballon rond. Le résultat catastrophique leur donne raison. Tandis que le match nul concédé le 15 octobre, à Massamba-Débat, face au même adversaire accentue le malaise.

Mais peut-être que dans un environnement marqué par tant de tiraillements, les Diables rouges ne peuvent pas faire grand-chose. À l'impossible nul n'étant tenu, il faut très vite restaurer le capital confiance de nos footballeurs pour espérer relever le défi dans un avenir proche. Le temps passe et presse.

Les Dépêches de Brazzaville

## ASSAINISSEMENT

## L'implication des administrateurs-maires de Brazzaville sollicitée

Face aux immondices qui jonchent les grandes artères de Brazzaville depuis des mois, le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, a instruit les administrateurs-maires d'arrondissements à s'y impliquer davantage pour redorer l'image de la ville capitale.



Échange entre le ministre et les administrateurs-maires/Adiac

Le ministre délégué a réuni au cours de cette semaine qui vient de se terminer, dans son cabinet, les maires des neuf arrondissements de Brazzaville, en présence du président du Conseil départemental et municipal, maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba.

Une seule instruction : contribuer à l'assainissement de leur commune. « Il y a une situation consécutive à la grève qu'il y a eue au sein de la

société Averde, qui a un problème contractuel avec la mairie centrale. Il y a une difficulté concernant le ramassage des déchets, donc nous avons demandé à tous les maires de s'impliquer, chacun en ce qui le concerne, dans son arrondissement, pour en faire en sorte que nos populations recouvrent un environnement sain », a expliqué le ministre Juste Désiré Mondelé.

Ayant fait de l'assainissement

des agglomérations principales du pays une de ses priorités à travers l'opération « Gardons nos villes propres », le ministre Juste Désiré Mondelé a réitéré son engagement inébranlable à appliquer sans faille cette mesure pour atteindre sa vision. Selon lui, les administrateurs-maires disposent des moyens nécessaires pour exécuter la mission d'assainissement dans leurs arrondissements respectifs.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/  
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara, ,

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## PARLEMENT

# Le gouvernement appelé à régler la situation actuelle

Le bureau de l'Assemblée nationale a auditionné, le 18 octobre, à Brazzaville près d'une dizaine de ministres, dont le chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, sur la conjoncture difficile que traverse le pays actuellement.

Circonscrivant la séance de travail élargie aux présidents des groupes parlementaires et présidents des commissions permanentes, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a souligné la nécessité de faire face à la situation qui prévaut actuellement au Congo. « Une situation qu'il ne nous faut pas minimiser. C'est pourquoi nous avons eu à appeler les membres du gouvernement pour qu'ils puissent nous donner l'éclairage, les solutions sur la situation qui prévaut actuellement, ce qu'il y a à mettre en œuvre. Il nous faut solutionner les problèmes tels qu'ils se posent aujourd'hui », a déclaré en substance le président de la chambre basse du Parlement.

En effet, pendant environ 7 heures, l'Assemblée nationale a auditionné, à huis clos, neuf ministres dont le premier d'entre eux a fait le point relatif à la conjoncture du pays. Parmi les ministres interpellés, il y a celui de la Santé, Gilbert Mokoki, sur les



Séance de travail entre le Parlement et le gouvernement DR

grèves au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville et dans les autres hôpitaux ; le ministre chargé des Transports, Honoré Sayi, sur les grèves à la Société de transport public urbain (STPU) et au Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) ; le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, sur la pénurie des produits pétro-

liers et la ministre chargée de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emmanuel, sur la grogne à l'université Marien-Ngouabi.

Emile Ouosso de l'Energie et de l'Hydraulique a, quant à lui, apporté des éclairages sur la pénurie d'eau et d'électricité à Brazzaville. Le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du Déve-

loppement local, Juste Désiré Mondelé, a donné aux députés des informations sur la situation actuelle du contrat liant la société Averda à l'Etat congolais, ainsi que l'insalubrité qui ronge Brazzaville et Pointe-Noire. Les ministres chargés respectivement des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, et du Budget, Ludovic Ngatsé, ont, de leur côté,

peint la situation de trésorerie du pays.

Faisant le point de cette rencontre à la presse, le deuxième secrétaire du bureau de l'Assemblée nationale, Joseph Kignoumbi Kia-Mbougou, a rappelé que les membres du gouvernement ont répondu aux préoccupations soulevées par les députés et ont donné des pistes de solutions pour l'amélioration de la situation actuelle. « Les députés, à leur tour, ont invité le gouvernement à œuvrer avec pragmatisme, sérénité et diligence pour soulager tant soit peu les problèmes de la population, particulièrement en ce qui concerne l'électricité, l'eau et le carburant. Ils ont aussi invité le gouvernement à accélérer la digitalisation des services de toutes les administrations, notamment les douanes et les impôts », a-t-il résumé, annonçant la poursuite des échanges en commissions et séances des questions orales avec débat.

Parfait Wilfried Douniama

## LE FAIT DU JOUR

## Le bateau a pris le large

Oui, « Masuwa éyani », le bateau a quitté le port pour un voyage sans retour, remontant le fleuve avec à son bord un de ses passagers les plus inspirés nommé Michel Boyibanda. Le 9 octobre dernier, à Brazzaville, ses 86 ans sonnés, le chanteur, auteur-compositeur vieux Bobo a rangé pour de bon toutes les scènes de la vie sur terre pour rejoindre les siens là-bas, loin !

Natif de Mokouango, à Pikouanda, dans la Sangha, Michel Boyibanda nous aura servi plus que de la musique. Quand bien même elle fut sa première et sa dernière passion, cet homme avait aussi de l'estime pour la relation humaine. Sans doute parce que parti de sa brousse « sanghaënne » pour Brazzaville, la remuante capitale de son pays, il était tombé entre de bonnes mains.

Michel Boyibanda racontait avec

force détails sa rencontre « fondatrice » en 1958, à Dolisie dans le Niari, avec Franklin Boukaka, compagnon avec qui il créera l'orchestre Negro Band à Kinshasa la même année. Il se souvenait également de l'accueil chaleureux dont il fut l'objet de la part de ses aînés Célestin Nkouka, Edo Ganga, De Lalune et Jean-Serge Essous. Ces derniers avaient parrainé son entrée dans les Bantous de la Capitale en 1963 quand il quitta Negro Band, puis plus tard dans l'Ok Jazz.

Il récolta un premier succès grâce à sa chanson Masuwa éyani. Écoutez « Bolingo na Kozonga » et les voix étincelantes de Boyibanda, Lambert Kabako, Tino Minkwa pour mesurer à quel point son apport fut remarquable dans cet orchestre mythique, porte-étendard de la rumba des deux Congo. Il est resté reconnaissant à l'égard de Luambo Makiadi, Kwami et Mujos qui l'ont

admis dans l'OK Jazz quand l'un des hommes influents du groupe, Vicky Longomba, doutait de ses qualités de chanteur.

Un jour de l'an 2017, le 26 janvier pour être précis, nous eûmes le bonheur, Valentin Oko et moi, de le prendre en interview aux Dépêches de Brazzaville (1). Il nous parla longuement de ses parents, Gabriel Boyibanda et Simone Ewé-Ekoué, de sa famille, de ses brillantes études au village, regrettant au passage d'avoir, par amour pour son art, décliné l'offre d'une bourse d'études d'ingénieur agronome à Marseille, en France, alors qu'il avait été retenu avec quelques autres brillants éléments.

Tous les deux fans de son œuvre, nous étions fascinés par la flamboyante épopée de l'orchestre Les Trois frères qu'il fonda à Brazzaville, en 1978, en compagnie de

Loko Massengo et Youlou Mabilia, tous trois rentrés de Kinshasa. Les Trois frères, ce fut seulement huit mois en termes de durée de vie, mais huit mois d'une production musicale exceptionnelle.

Dans cet ensemble, qui s'appellera plus tard Rumbayas, ses chansons « Diallo », « Nana », « Selenga » sont tout simplement inoubliables. Mais Michel Boyibanda a continué à chanter et toujours chanter. Comme il s'exprimait avec éloquence ! Comme il chantait bien ! « Ata Na yebi », « Nzété esolola na moto te », « Nzela ya Mbinzo », autant de signatures qui marquent sa longue carrière.

Michel Boyibanda, de ton époque et de ta trempe il reste peu de monde. Va ton chemin en paix car ton œuvre monumentale restera !

Gankama N'Siah

1.- Texte en ligne sur [www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com), « Carrière musicale : Michel Boyibanda, de A à Z ».

# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

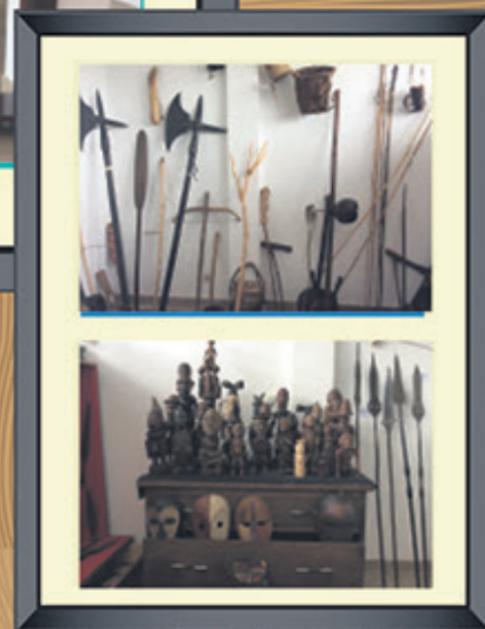
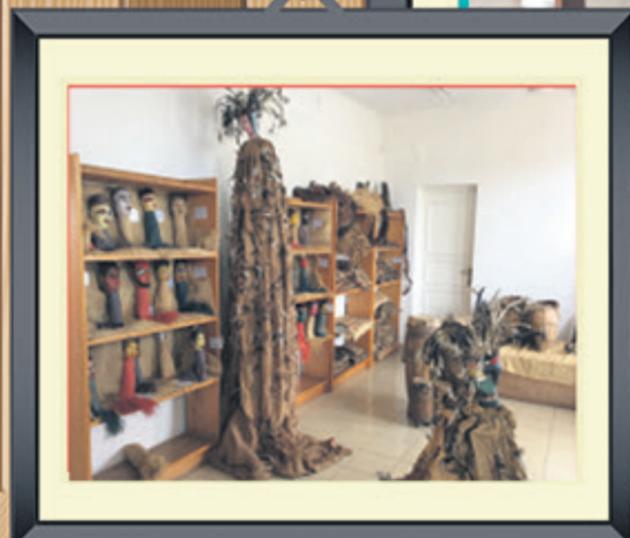
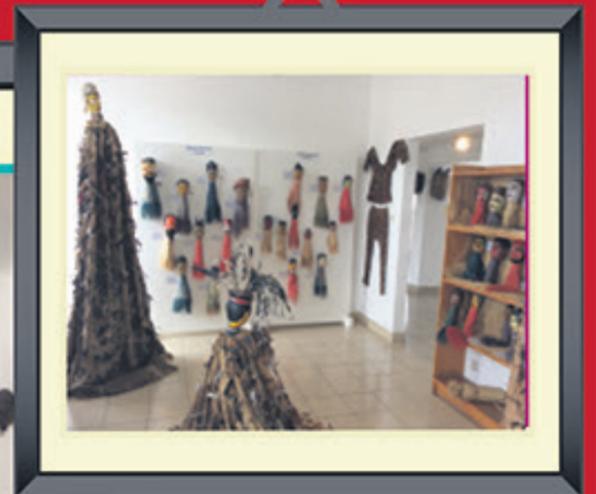
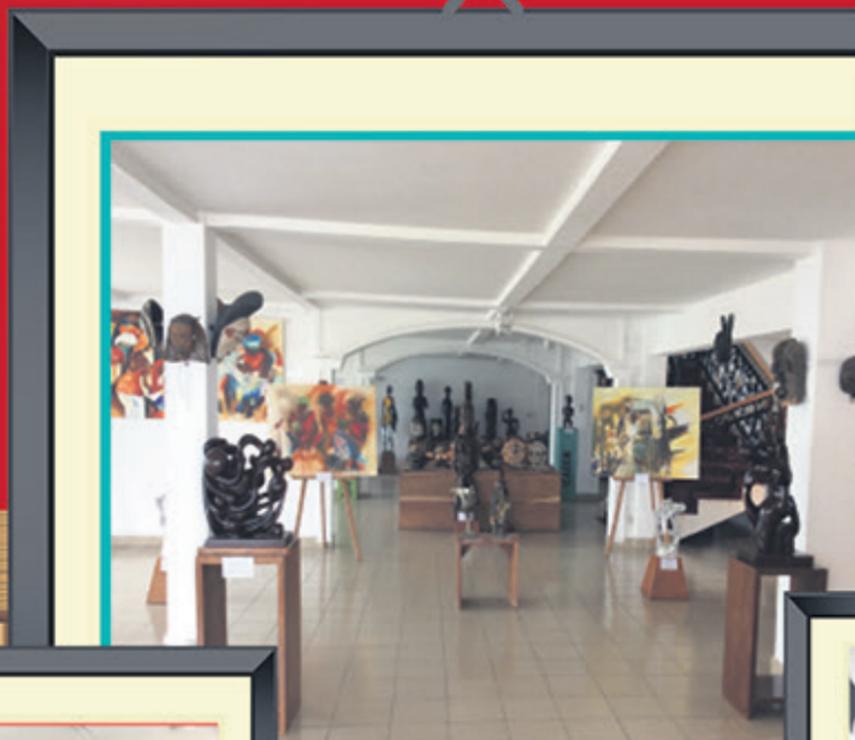
CÉRAMIQUES

MUSIQUE

## Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition  
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo.

## AFFAIRES SOCIALES

## Le budget du Projet d'inclusion productive des jeunes réajusté

Lors de sa session extraordinaire, du 18 octobre à Brazzaville, le comité de pilotage du Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes a adopté le plan de travail et le budget revu à la baisse à hauteur de 9 milliards FCFA.

« A la différence du premier plan de travail et budget annuels, celui-ci comportera quarante-six activités contre soixante-six précédemment retenues. Le montant réajusté se chiffre à 9 milliards 666 millions FCFA contre 12 milliards, 825 millions FCFA, pour les deux mois et demi qui restent », a indiqué le directeur de cabinet de la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ferdinand Sosthène Likouka, en sa qualité de président du comité de pilotage du Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes, en présence des directeurs de cabinets et autres cadres des ministères impliqués dans le projet.

Le versement des transferts monétaires conditionnels à 17 640 ménages ; l'identification, la sélection et l'en-



Le Comité de pilotage lors de sa session extraordinaire/Adiac

rôlement de 45000 jeunes de 18 à 35 ans candidats à l'inclusion productive ; la formation et l'accompagnement de 3300 jeunes à l'auto

emploi ; de 2600 jeunes en apprentissage d'un métier sont les principaux résultats attendus dans le cadre de ce plan de travail et du budget

annuels réajustés.

Il est question, en termes de résultats attendus, d'acquiescer l'équipement du bâtiment devant abriter le Registre so-

**« Ce Programme et le Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes ont pour vocation d'être des outils majeurs de lutte contre la pauvreté, d'investissement dans le capital humain »**

cial unique ; de doter les ménages enregistrés des actes de naissance, des cartes nationales d'identité et des numéros d'identification unique.

Ce comité de pilotage, a rappelé Ferdinand Sosthène Likouka, s'est tenu dans un contexte marqué par l'approbation, par le gouvernement, des arrêtés d'application du décret portant création, attributions et organisations du Registre social unique. Aussi, le lancement du Programme national des filets sociaux par le Premier ministre en août dernier. « Ce Programme et le Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes ont pour vocation d'être des outils majeurs de lutte contre la pauvreté, d'investissement dans le capital humain », a-t-il conclu.

Rominique Makaya

## KÉLLÉ

## Vive tension autour du choix du site qui va abriter le lycée

Dans la localité de Kéllé, département de la Cuvette-ouest, le torchon brûle entre la population, divisée à cause du choix du terrain où sera construit le lycée général de la ville. L'endroit retenu, qui aurait été imposé par l'autorité municipale, serait une forêt sacrée qui abrite le « Ndjobi », une secte initiatique dont la dangerosité est bien connue dans le terroir, a souligné le conseiller départemental, Richard Ossa, le 17 octobre à Brazzaville, lors d'un point de presse.

Dans sa politique de rapprocher l'école des écoliers, le gouvernement envisage de construire un lycée d'enseignement général dans la ville de Kéllé, qui sera le troisième du département de la Cuvette-Ouest, après ceux d'Ewo et d'Itoumbi.

Le projet est pourtant bien accueilli par la population, mais le choix du site ravive actuellement une vive tension dans la ville. En effet, d'après le conseiller Richard Ossa, le terrain qui avait été choisi par tous et dûment concédé par les propriétaires terriens est situé sur une savane à l'entrée de la ville.

Mais, à l'insu de tout le monde, a précisé le conseiller Richard Ossa, le sous-préfet de la localité a usé de son statut pour imposer la construction de l'édifice sur un autre site situé un peu plus loin de la ville, en pleine forêt. Cette

forêt que la majorité estime inappropriée, est en plus la secte traditionnelle « Ndjobi ».

Et d'après les rites liés à ce puissant fétiche, lorsqu'il est implanté dans une forêt ou un endroit quelconque, toute cette zone est strictement interdite à quiconque qui n'est pas un « initié ». Tout récidiviste risque sa vie ou peut disparaître mystiquement. C'est pour prévenir le danger que la population s'y est opposée.

« Alors que le site a été retenu par tous, le maire de Kéllé en complicité avec son parrain a usé de son autorité pour manipuler une frange d'illégaux pour les présenter comme propriétaires terriens après les avoir délivré illégalement des actes fonciers pour délocaliser le projet dans cette forêt sa-



Richard Ossa lors du point de presse/Adiac

créée. Nous savons pourtant que seul le ministère des Affaires foncières est habilité à reconnaître les propriétaires fonciers et à le pouvoir de leur délivrer les actes subséquents. Tous les propriétaires fonciers à qui le maire a délivré des attestations et permis d'occupé sont des faussaires. En tant qu'élu local, j'appelle l'administration à trancher sur le désordre qui se fait à Kéllé pour prévenir le pire », a souligné Richard Ossa.

Pour mettre un terme au climat délétère qui prévaut actuellement à Kéllé autour de cette affaire, le préfet de la Cuvette-Ouest, Baron Frédéric Bouzock, a convoqué en urgence les protagonistes à Ewo. La rencontre se tiendra très prochainement, a martelé Richard Ossa.

Firmin Oyé



## Avis d'Appel d'Offres Ouvert Invitation à Soumissionner [IAS] Travaux de taille Moyenne

(Procédure à enveloppe unique)

IAS N°: AAO N° 02/2024/MAEP/UCP-PRODIVAC

Acheteur : Unité de Coordination du PRODIVAC

Projet: **Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo**

**Intitulé du Marché: Travaux de construction de trois (03) bâtiments administratifs à usage de bureaux pour les Antennes Départementales du PRODIVAC.**

Pays : République du CONGO / Prêt/n°: 2000200004602

Méthode de passation de marché: Appel d'Offres Ouvert (AOO).

AOO N°: AON N°06-Tx-/ MAEP/UCP-PRODIVAC-2024 / Émis le: 18 octobre 2024

1. La République du Congo ci-après dénommée l'« Emprunteur » a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo (PRODIVAC), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre des Marchés relatifs aux travaux de construction de trois (03) bâtiments administratifs à usage de bureaux pour les Antennes Départementales du PRODIVAC. Pour ces Marchés, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement.

2. L'Unité de Coordination du Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo (UCP-PRODIVAC), sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux objet de cet appel d'offres ouvert. La durée des travaux est de quatre (04) mois par lot répartis comme

suit: lot n°1: Deux (02) bâtiments pour les Antennes de la Bouenza et du Pool et lot n°2: Un (01) bâtiment pour l'Antenne des Plateaux. Aucune marge de préférence nationale ou régionale ne sera accordée.

3. Un Soumissionnaire peut présenter une Offre pour un ou les deux lots selon le cas et suivant les conditions précisées dans le Dossier d'appel d'offres. Un Soumissionnaire désireux d'offrir des rabais dans le cas où les deux Marchés lui seraient attribués, est autorisé à le faire, mais il devra indiquer ces rabais dans la Lettre de soumission.

4. La procédure d'appel d'Offres sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres Ouvert (AOO) tel que définie dans le Cadre de Passation des Marchés des opérations financées par la Banque, Edition d'Octobre 2015 et ouverte à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du PRODIVAC / service de la passation des marchés et prendre connaissance des docu-

ments d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail : de lundi à vendredi de 09 h 00 à 16 h 00, heure locale (TU+1).

6. Le Dossier d'Appel d'offres complet rédigé en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de Cent mille (100.000) Francs CFA par lot. La méthode de paiement sera au comptant auprès du service des finances du projet. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.

7. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 19 novembre 2024 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AAO N° 02/2024/MAEP/UCP-PRODIVAC, en précisant le(s) lot(s) concerné(s). La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas autorisée ». Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des

personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le 19 novembre à 13 h 00, heure locale (TU+1).

8. Les offres doivent être accompagnées des garanties ci-après :

• Lot 1 : 2 000 000 FCFA ;

• Lot 2 : 1 000 000 FCFA

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

Adresse : Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA ;

Téléphones : (+242) 06 787 24 59 / 06 787 28 95.

E-mail : prodivaccongo@gmail.com / estelle.bouss@yahoo.fr.

Brazzaville / République du Congo.

**Fait à Brazzaville le, 21 Octobre 2024**

**Le Coordonnateur pi. du PRODIVAC  
Clément NGUIMBY**

## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

### AMI N°01/2024/MAEP/UCP-PRODIVAC, relatif au recrutement d'un Consultant Individuel chargé d'apporter une Assistance Technique pour la mise en place et l'appui à l'opérationnalisation du Fonds d'Innovation (relance)

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602

N° d'identification du Projet : P-CG-AAG-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat relatif au « Recrutement d'un Consultant Individuel chargé d'apporter une Assistance Technique pour la mise en place et l'appui à l'opérationnalisation du Fonds d'Innovation ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement la mise en place d'un Fonds d'Innovation afin de stimuler l'entrepreneuriat des Jeunes et catalyser l'utilisation des innovations et des solutions permettant d'améliorer et de renforcer la performance des chaines de valeurs agricoles. De manière spécifique, il s'agira de: (1) Diagnostiquer le système financier Congolais, (2) Identifier une institution prestataire capable de gérer ce fonds compétitif (fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat FIGA, Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers CCIAM), (3) Elaborer un manuel de procédures précisant les modalités de mise en œuvre du fonds d'innovation (les modalités d'

identification et de sélection des innovations et des idées d'entrepreneuriat, la nature et la durée de la période d'incubation, le montant des prix et le nombre des jeunes à appuyer, le rôle des acteurs de chaines de valeurs etc.), (4) Préparer et Appuyer la mise en œuvre du plan d'accompagnement de l'Institution gestionnaire du fonds pour encourager ou mobiliser les institutions financières et les opérateurs du secteur des télécommunications et des privés à co-investir dans ce fonds y compris la participation dans les startups des jeunes et (5) Renforcer les capacités de l'Institution gestionnaire du fonds dans l'organisation des journées de l'innovation et de l'entrepreneuriat des jeunes. La durée de la mission est de trois (03) mois par année durant le cycle du projet. Voir les Termes de Références (TDR) pour plus d'informations.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne

exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément au Cadre de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui est disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les qualifications, compétences et expériences requises pour le consultant individuel se présente ainsi qu'il suit :

-Avoir au moins un diplôme (BAC+5) dans les domaines des finances, crédit agricole, agro-économie, monnaie, banque ou dans un domaine équivalent ;

-Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans la mise en place ou la gestion de fonds d'innovation ;

-Avoir réalisé au moins quatre (04) missions similaires avec de projets financés par les bailleurs de fonds internationaux (BAD, AFD, EU, FIDA, Banque Mondiale, ...) ou autre organisme ;

-Avoir une bonne maîtrise de la langue française (parler et écrit).

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à

l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15h00, heure locale (TU+1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 04 novembre 2024 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N° 01/2024/MAEP/UCP-PRODIVAC: RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ D'APPORTER UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MISE EN PLACE ET L'APPUI A L'OPERATIONNALISATION DU FONDS D'INNOVATION », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

Villa Maison Blanche, Derrière l'Ambassade des USA, Brazzaville-Congo

Tél: (242) 04 464 31 31/ 06 612 76 84

E-mails : prodivaccongo@gmail.com / estelle.bouss@yahoo.fr.

**Fait à Brazzaville le, 21 octobre 2024**

**Le Coordonnateur  
Pi. du PRODIVAC  
Clément NGUIMBY**

## LUTTE CONTRE LE CANCER

## « Regard d'Afrique » apporte un appui financier au CHU-B

L'association « Regard d'Afrique » que dirige Nathalie Boumba a organisé, le 19 octobre, à Brazzaville une campagne de sensibilisation placée sur le thème « Ensemble, combattons le cancer du sein ». Elle avait pour objectif de présenter aux femmes les risques du cancer du sein et la nécessité de se dépister à temps.

La fondatrice de « Regard d'Afrique » a mis à profit cette occasion pour remettre un chèque de quinze millions de FCFA au Programme national de lutte contre le cancer du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B). Le chef de service de cancérologie au CHU-B et dudit programme, le Pr Judith Nsondé Malanda, a assuré la donatrice de l'utilisation à bon escient de ces fonds. Elle l'a en outre remercié pour son investissement en faveur des malades du cancer.

Au cours de cette cérémonie, les participants ont suivi trois communications et un témoignage de Mlle Cynthia Kâ, une Congolaise vivant en France qui a été guérie du cancer parce qu'elle a pu se faire dépister à temps. « *Pratiquant régulièrement la palpation, j'ai découvert, à l'âge de 30 ans, un bouton*



Une vue des panelistes

*au bas de l'un de mes seins. Je me suis rapproché du médecin qui m'a confirmé que je développe un cancer de type 2. J'ai été vite mise sur le traitement et j'étais guérie. J'ai aujourd'hui 39 ans et je vis. J'invite les femmes à se faire dépister à temps* », a-t-elle lancé.

De son côté, le Pr Alexis Fortuné Bolenga Liboko a appelé les femmes et les hommes

à être regardants. Car, a-t-il dit, 1% des hommes développent le cancer du sein dans le monde pendant qu'une femme sur huit souffre de cette maladie sur notre planète. « *Je conseille les femmes à se faire dépister dès l'âge de 25 ans. A partir de 50 ans jusqu'à 75 ans, les risques du cancer du sein augmentent. Il est nécessaire à ces âges de*

*faire régulièrement l'examen de mammographie* », a-t-il indiqué.

Intervenant à son tour, le Dr Josaphat Dépaget, nutritionniste, a insisté sur les types d'aliments recommandés pour les humains. Il a mis l'accent sur les légumes et les fruits qui sont, selon lui, des aliments très nutritifs pour l'organisme, avant de présenter au public les deux

types d'alimentation, à savoir l'alimentation morte constituée des boîtes de conserve, les pâtes et les sucrés et l'alimentation vivante contenue dans les légumes et les fruits. Complétant en quelque sorte la communication du Pr Bolenga, le Dr Presley Ibrahim M'sengui a indiqué que le cancer du sein est le deuxième cancer après celui du poumon. Selon lui, les études ont montré que si la prise en charge se fait plus tôt, la patiente ou le patient a toutes les chances de recouvrer la santé.

Ces échanges se sont déroulés en présence des ministres Denis Christel Sassou N'Guesso, Lydie Pongault, Delphine Edith Emmanuel ainsi que la conseillère du chef de l'Etat, chef du département de la communication et des médias, Claudia Sassou N'Guesso.

Roger Ngombé



**ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT**

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

**AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE**

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAAC NEWSLETTER**

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)

## KENYA

# Le vice-président démis de ses fonctions pour corruption

Le vice-président kenyan, Rigathi Gachagua, a été démis de ses fonctions tard jeudi soir à la suite d'un vote historique du Sénat, marquant la première destitution d'un vice-président en vertu de la Constitution de 2010.

«Les sénateurs ont voté cette nuit la destitution du vice-président de la République du Kenya», a annoncé le président du Sénat, Amason Kingi. Ils «l'ont jugé coupable de cinq des onze chefs d'accusation invoqués contre lui par l'Assemblée nationale. En conséquence, M. Gachagua cesse d'exercer ses fonctions».

Pour le remplacer, le président William Ruto a désigné l'actuel ministre de l'Intérieur et de l'Administration nationale, Kithure Kindiki, soumettant son nom à l'Assemblée nationale pour approbation.

La séance du Sénat, qui s'est prolongée jusqu'à jeudi minuit, n'exigeait l'approbation que d'un seul des chefs d'accusation pour que la destitution aboutisse. En fin de compte, 53 sénateurs sur 66 ont voté en faveur de la destitution de M. Gachagua, 59

ans, concluant ainsi un processus de deux semaines qui a attiré l'attention de toute la nation.

M. Gachagua faisait face à des allégations allant de la corruption et de l'insubordination à l'engagement dans une politique de division ethnique, en passant par le blanchiment d'argent, la remise en cause d'initiatives gouvernementales et l'intimidation de fonctionnaires.

Cette destitution survient deux ans après l'élection de MM. Ruto et Gachagua, au cours de laquelle les deux dirigeants ont bénéficié d'une alliance politique étroite qui a uni leurs communautés respectives.

Les réactions politiques à cette destitution ont été partagées. Les alliés de M. Gachagua ont qualifié le processus de «chasse aux sorcières», certains suggérant que le résultat était prédé-



Le vice-président kenyan, Rigathi Gachagua

terminé. «Si vous regardez les motifs, ils étaient très faibles», a déclaré le sénateur John Methu. «De toute ma vie de sénateur, je n'ai jamais vu un dossier aussi faible. Pourquoi s'empresser de le mettre en accusation alors qu'il est malade ? Mais nous continuerons à nous battre». Certains Kenyans ordinaires ont exprimé leur soulagement face à la destitution. «J'exhorte le président à choisir un vice-président qui représentera tous les citoyens de la nation. Gachagua n'a défendu que sa région du Mont Kenya», a dit l'un d'eux, Kelvin Koech.

Le politologue Paul Mugambi a estimé que si cette destitution visait à inculquer l'intégrité aux fonctionnaires, elle ébranlera aussi la scène politique kenyane dans les années à venir, avec des réalignements attendus.

Xinhua



## Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

☎ +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

BA, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



## TCHAD

## Le président exhorte le gouvernement à plus d'actions face aux inondations

Le président tchadien, Mahamat Idriss Déby Itno, a exhorté jeudi le Comité national de prévention et de gestion des inondations à intensifier plus d'actions face aux inondations qui frappent 19 des 23 provinces, a-t-on appris de sources officielles.

Cet appel a été lancé lors d'une réunion d'évaluation consacrée à la lutte contre les inondations, avec les membres du gouvernement désignés au Comité national de prévention et de gestion des inondations, ainsi que les

techniciens de la voirie. Selon le rapport présenté au chef de l'Etat, 19 des 23 provinces du pays sont partiellement ou totalement inondées, et la situation est particulièrement préoccupante à N'Djaména, menacée par la mon-

tée rapide des eaux des fleuves Chari et Logone. Le niveau des eaux augmente de 3 cm par jour, atteignant le 17 octobre une hauteur de 8,27 cm, contre 7,77 cm à la même période en 2022, selon la même source.

Le président a recommandé au comité de redoubler d'efforts pour anticiper les pics des crues attendus dans les semaines à venir. Il a exigé aussi que le comité assure une communication régulière, basée sur des données scientifiques et fiables, avec la population pour lutter contre les fausses informations et apaiser les inquiétudes.

*Xinhua*



## LIONS CLUB DISTRICT CENTRE

## Un Franco-congolais élu Second Vice-gouverneur



À l'occasion du Congrès d'automne 2024 à Sully sur Loire, du vendredi 18 octobre au samedi 19 octobre, l'avocat Germain Yamba a été élu Second Vice-gouverneur du District Centre en France.

Pour ses nouvelles fonctions au sein du Lions Club, en respect du mot d'ordre poursuivi par son Club, Germain Yamba se dit prêt à vouloir laisser une empreinte de bienveillance, de changement et d'espoir. Il s'est engagé à devoir servir.

Germain Yamba est avocat au barreau de Tours, auteur de deux romans.

*Marie Alfred Ngoma*

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)



# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE QUOTIDIEN  
DES RÉGIONS

LES DÉPÊCHES  
DU BASOYOU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIACT NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ  
LE QR CODE



## ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)

## FRANCE

Medef International organise le 1<sup>er</sup> séminaire spatial africain

En collaboration avec l'Union africaine (UA), Medef International organise le 1<sup>er</sup> séminaire spatial africain en France, du 21 au 25 octobre 2024.

Ce séminaire marque une nouvelle étape dans la coopération internationale en matière de développement spatial entre la France et l'Afrique. Ce séminaire a pour vocation d'accompagner la mise en œuvre de la nouvelle agence spatiale africaine. A cette occasion, sera officiellement lancée la Task Force NewSpace de Medef International destinée à renforcer les synergies entre les entreprises du secteur spatial. L'événement sera coprésidé par le fondateur du fonds Expansion Charles Beigbeder et le directeur général adjoint de Fives Denis Mercier. Le Conseil spatial africain (CSA) est composé de dix pays membres, issus de 5 régions africaines. L'Algérie, l'Égypte, le Nigeria, le Kenya et le Zimbabwe sont déjà des acteurs

clés dans la mise en œuvre de la mission du CSA: Promouvoir, conseiller, coordonner le développement et l'utilisation des sciences et techniques spatiales en Afrique et renforcer la coopération intra-africaine et internationale. Sans avoir la Lune ou Mars comme ambition, l'Afrique connaît une course à l'espace. La baisse des coûts de production de satellites ouvre des opportunités. Les satellites africains visent à surveiller le climat et les ressources, face aux défis environnementaux. L'accès à l'espace, même s'il représente un coût certain, n'est plus aussi cher notamment en ce qui concerne la production de satellites. Une opportunité certaine pour l'Afrique de s'impliquer.

## L'utilisation de l'espace par l'Afrique

L'Afrique, continent qui subit les effets du changement climatique avec des sécheresses fortes notamment, voit dans les satellites un moyen de surveillance du climat et des cultures. Tout ce qui peut donc permettre d'avoir un œil sur les ressources des différents pays afin de se préparer au mieux aux différents aléas climatiques et météorologiques. L'Afrique voit l'importance de posséder ses satellites pour répondre à des défis actuels, loin des objectifs spatiaux des autres agences telles que la Lune ou Mars. Le continent veut examiner les défis auxquels il est confronté et trouver les moyens de les résoudre. Et bien qu'elle a pu bénéficier des données

européennes d'Eumestat pour monitorer une tempête de sable et ainsi s'y préparer au mieux, « seule l'Afrique comprend ses besoins », a expliqué Sarah Kimani d'Astrofica Technologies. En ce sens, elle souhaiterait que chaque pays puisse bénéficier de ses propres installations spatiales afin de surveiller au mieux les ressources du pays depuis les cieux. Actuellement, sur les milliers de satellites orbitant autour de la Terre, seulement soixante appartiennent à des pays africains, et 80 de plus sont en développement. De quoi se permettre de dire qu'une véritable course à l'espace se joue sur le continent africain qui dispose également d'une particularité qui intéresse les grandes puissances spatiales. Traversée par

l'équateur, l'Afrique pourrait devenir un hub de lancement spatial, attirant l'intérêt des grandes puissances spatiales. Créé en 2018, le Conseil spatial africain est un organe de l'UA. L'inauguration, en janvier 2023, de l'Agence spatiale africaine, basée au Caire, marque un tournant majeur pour l'Afrique dans son exploration spatiale. Les bénéfices attendus dans l'usage des technologies spatiales portent notamment sur l'amélioration des télécommunications numériques, particulièrement dans les zones rurales et marginalisées, la sécurité alimentaire grâce au suivi agricole par satellite, la prévention des catastrophes naturelles, grâce aux données en temps réel des conditions météorologiques.

Noël Ndong

## CÔTE D'IVOIRE

## Près de 7 millions d'enfants visés par une campagne de vaccination

Au total 6.846.061 d'enfants sont visés par une campagne de vaccination gratuite contre la rougeole et la rubéole à partir de vendredi pour six jours sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Ivoire.

Selon une note officielle du ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, la cérémonie de lancement officiel de cette campagne de vaccination s'est tenue mercredi à San Pedro (sud-ouest, 330 km d'Abidjan).

La campagne qui cible les enfants âgés de 9 à 59 mois du 18 au 24 octobre à travers tout le pays vise à contribuer à l'élimination de la rougeole et de la rubéole.

Dans les 113 districts sanitaires du pays, des postes fixes de vaccination seront installés dans les écoles, les quartiers des villes,

dans les villages, les campements et les petits hameaux afin que tous les enfants cibles reçoivent leur dose de vaccin.

La rougeole et la rubéole, deux maladies infectieuses hautement contagieuses, restent un défi majeur en matière de santé publique en Côte d'Ivoire.

Le ministère en charge de la Santé a signalé 1.287 cas confirmés de rougeole, lors d'une conférence de presse tenue lundi 14 octobre 2024 à Abidjan. Pr Soro Gona Kountélé, directeur de cabinet adjoint, a révélé que près de 77% des cas confirmés

concernent des enfants âgés de 1 à 9 ans, et environ 87% de ces enfants ne sont pas vaccinés ou ont un statut vaccinal inconnu.

La Côte d'Ivoire a adhéré en 2021 à l'initiative mondiale pour l'élimination de la rougeole. Dans ce cadre, une campagne nationale de suivi de la vaccination contre la rougeole et la rubéole a été organisée en septembre 2021 et a permis de toucher 5.967.964 enfants âgés de 9 mois à 5 ans, avec un taux de couverture vaccinale de 95,51%.

## SÉNÉGAL/LÉGISLATIVES

## Le CNRA fixe le temps d'antenne des participants à la télévision publique

Le Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CRNA) du Sénégal a fixé jeudi le temps d'antenne des 41 listes de partis, coalitions et entités indépendantes en lice pour les élections législatives du 17 novembre.

Chacune de ces listes bénéficiera de trois minutes dans le journal de la campagne électorale diffusé par la chaîne publique.

Ce temps d'antenne a été fixé jeudi lors d'une rencontre à Dakar entre le CRNA et les représentants des partis et des coalitions, engagés dans ces législatives. La

campagne électorale débutera le 27 octobre. « Nous étions venus avec la proposition de deux minutes en tenant compte des contraintes auxquelles la RTS est confrontée. Finalement, il y a eu un consensus sur trois minutes », a indiqué le président du CNRA, Mamadou Oumar Ndiaye.

Son directeur de cabinet, Matar Sall, a indiqué que les enregistrements se feront de lundi à samedi de 9h à minuit (heure locale), soulignant que chaque liste bénéficiera de 20 diffusions durant la campagne électorale, du 27 octobre jusqu'au 15 novembre à minuit

## Dissolution de toutes les associations syndicales estudiantines

Toutes les associations syndicales estudiantines de Côte d'Ivoire sont dissoutes dans le cadre des mesures gouvernementales prises pour assainir les campus universitaires et lutter contre les violences en milieu scolaire, a-t-on appris de source officielle à Abidjan.

Sur proposition du ministre en charge de l'Enseignement supérieur, le Conseil national de sécurité (CNS) a décidé de « la dissolution de toutes les associations syndicales estudiantines », indique jeudi le communiqué d'une réunion du CNS présidée par le chef de l'Etat Alassane Ouattara.

Le gouvernement avait interdit « à titre conservatoire » les activités des associations syndicales estudiantines et scolaires sur l'ensemble du territoire national après l'assassinat de deux étudiants, membres de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI), par des individus identifiés comme étant également membres de cette association estudiantine.

Parmi les mesures gouvernementales figuraient l'ouverture d'une enquête judiciaire et l'expulsion de toutes les personnes irrégulièrement logées dans les campus universitaires.

Selon le CNS, le bilan de ces mesures fait état de 17 étudiants, dont le secrétaire général de la FESCI, interpellés et déférés au parquet d'Abidjan, de l'expulsion d'environ 5.000 individus irrégulièrement logés dans les cités universitaires d'Abidjan, de Bouaké et de Daloa, de la saisie d'un lot important d'armes et de grenades et de la destruction de nombreux commerces illégaux. Au terme de sa réunion, le CNS a noté avec « satisfaction » les « résultats probants » de la mise en œuvre des mesures gouvernementales et a décidé de « maintenir et de poursuivre avec vigueur » toutes les mesures d'assainissement des campus universitaires « en vue d'éliminer toutes les pratiques illégales ». A en croire le CNS, ces opérations dans les cités universitaires ont permis aux campus de « retrouver la quiétude nécessaire au bon déroulement des activités académiques ».

Xinhua

## GUINÉE-FMI

## Signature d'un accord malgré des efforts jugés notables pour redresser l'économie

Le gouvernement guinéen et le Fonds monétaire international (FMI) n'ont pas pu parvenir à un accord à l'issue d'une mission de deux semaines menée par les services de cette institution financière internationale en Guinée, a annoncé jeudi à Conakry la cheffe de mission, Pilar Garcia Martinez.

« Nous sommes en train de discuter, mais nous n'avons pas conclu, car il y a beaucoup de choses à analyser », a-t-elle fait savoir. Mme Martinez a néanmoins souligné que la Guinée avait réalisé des progrès notables dans l'amélioration de la gouvernance économique, la mobilisation des recettes fiscales et la moralisation de ses finances publiques.

Au terme de cette mission d'inspection, les experts du FMI ont présenté des recommandations et des suggestions à destination des autorités guinéennes. Durant plus de deux semaines, ces experts ont engagé des discussions jugées constructives avec les responsables des différents départements sectoriels qui bénéficient du soutien financier et technique

du FMI.

Lors d'une réunion consacrée à la restitution des résultats préliminaires de la mission, la cheffe de la délégation a reconnu l'existence de plusieurs concertations avec le pool économique du gouvernement

**Au terme de cette mission d'inspection, les experts du FMI ont présenté des recommandations et des suggestions à destination des autorités guinéennes.**

guinéen. Parmi les thématiques abordées figuraient la revue complète du portefeuille du FMI, l'obtention d'un nouveau programme économique, la situation macroéconomique, la bonne gouvernance, ainsi que le financement des divers projets et programmes de développement.

Ces discussions mettent en lumière les défis persistants auxquels la Guinée est confrontée en matière de gestion économique, tout en soulignant les efforts déployés pour améliorer la situation financière du pays. Les prochaines étapes devront se concentrer sur l'adoption des recommandations émises afin d'atteindre un consensus satisfaisant pour toutes les parties impliquées.

## CENTRAFRIQUE

## Les perspectives économiques restent soumises à de nombreux défis

Malgré les progrès dans le maintien de la paix, les perspectives de la relance économique en République centrafricaine (RCA) restent soumises à de nombreux défis, selon un communiqué du Fonds monétaire international (FMI).

Malgré l'augmentation des recettes intérieures de la RCA, qui ont atteint près de 80 milliards de francs CFA (environ 0,13 milliard de dollars) fin juin 2024, une aggravation du déficit primaire public a été constatée sur la même période, indique le communiqué. « Les autorités se sont engagées à mettre en œuvre une série de mesures d'urgence, y compris la suspension des exonérations douanières exceptionnelles dans le cadre d'un collectif budgétaire afin de tenir leurs objectifs de déficit public pour l'année 2024 », a déclaré Albert Touna Mama, chef de la mission du FMI.

Toutefois, une amélioration significative à court terme des recettes intérieures ne sera possible qu'avec une contribution plus élevée de la fiscalité pétrolière, dont les performances actuelles (environ 9% des recettes intérieures totales en 2024) sont largement en deçà de leurs niveaux historiques (entre 20-25%), a expliqué M. Mama.

Le FMI exhorte le gouvernement centrafricain à s'assurer de la mise en œuvre effective de ses engagements de réformes dans le secteur des produits pétroliers, afin de réduire les coûts d'importation, augmenter les recettes de l'Etat et alléger les coûts pour la population et les entreprises centrafricaines, selon le communiqué.

Xinhua



Vente villa au quartier Impreco d'une superficie de 400 m<sup>2</sup>, située en face de l'ex usine Impreco comprenant deux appartements, un studio en annexe et un espace boutique.

Prix : 55 millions à débattre  
Contacts : 05-670-13-57 / 06-669-78-39

Domaine à vendre à Ngamibakou situé sur la voie goudronnée de la nationale N°1, comprenant 27 parcelles de 400 m<sup>2</sup> chacune, 15 arbres fruitiers, une maisonnée, une savane proche de la rivière.

Prix : 25 millions à débattre  
Contacts : 05-670-13-57 / 06-669-78-39



Domaine à vendre situé à Madibou derrière l'arrêt faubourg à 150 mètres du goudron de la nationale N°1, terrain d'un hectare comprenant des arbres fruitiers, une surface pisciculture, un puits, une fondation d'une maison ;

Prix : 14 millions à débattre.  
Contacts : 05-670-13-57 / 06-669-78-39



**ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT**

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

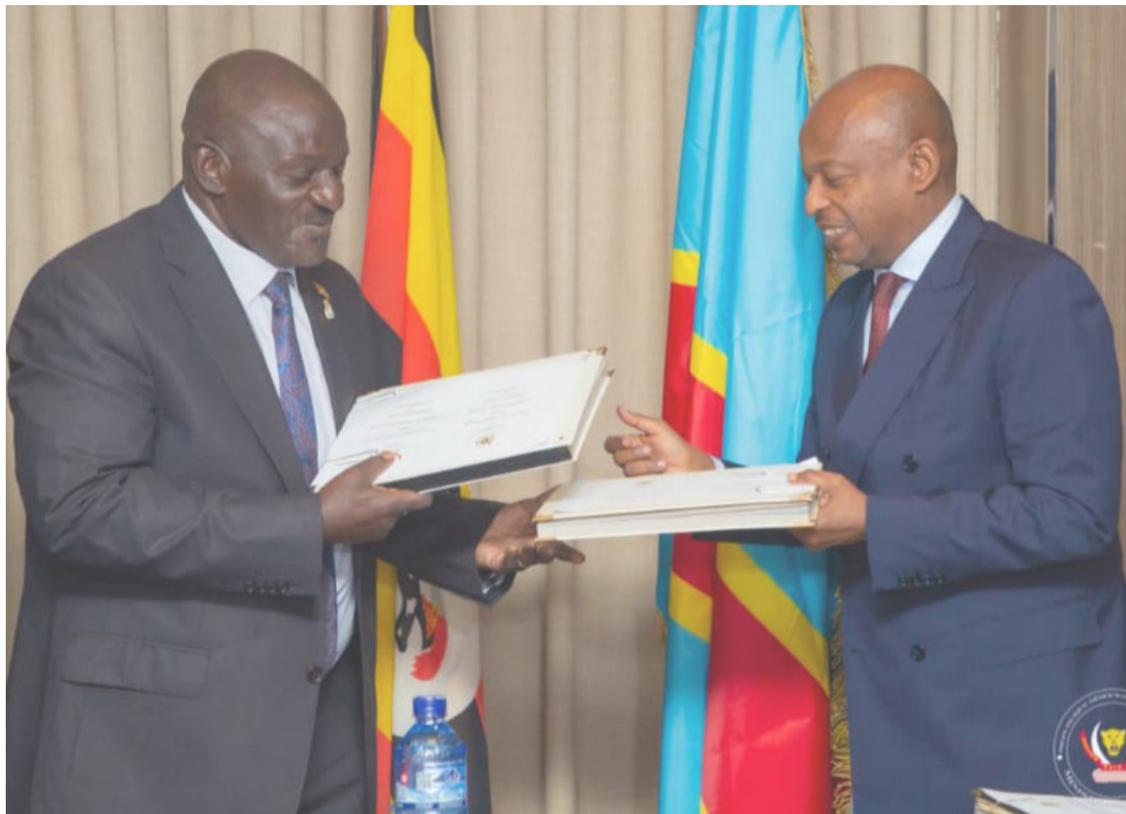
## RDC-UGANDA

## Signature du premier avenant relatif à la modernisation des routes

Il s'est tenu à Kinshasa la signature du premier avenant de l'Accord du projet de développement relatif à la modernisation des routes Mpondwe/Kasandi-Beni, Beni-Butembo, Bunagana-Rutshuru-Goma entre le ministre d'État, ministre des Infrastructures de la République démocratique du Congo (RDC) et son homologue des Infrastructures, Travaux publics et Transports de la République d'Ouganda, le 16 octobre.

Les deux parties se sont retrouvées afin d'examiner des progrès et défis liés à la construction et modernisation de ces routes. Alexis Gisaro et Édouard Katumba sont passés à la signature du document de ce projet qui vise l'importance stratégique pour l'intégration économique et la connectivité entre les deux nations. Après des délibérations sur l'état actuel du projet et conformément aux dispositions énoncées dans l'accord bilatéral de développement du projet, plusieurs dispositions ont été prises, notamment l'engagement à respecter l'application de la disposition qui exempte le projet du paiement de toutes taxes, droits, frais ou autres prélèvements pour tous les biens, matériaux et services y relatifs.

Ces deux gouvernements reconnaissent également l'importance d'assurer le dégagement en temps opportun de l'emprise de construction et fournir à l'entrepreneur suffisamment de sites d'emprunt et d'extraction des matériaux,



Échange des documents entre les deux ministres des Infrastructures et Travaux publics/DR

**Ces deux gouvernements reconnaissent également l'importance d'assurer le dégagement en temps opportun de l'emprise de construction et fournir à l'entrepreneur suffisamment de sites d'emprunt et d'extraction des matériaux, les carrières et les sites de campement.**

les carrières et les sites de campement. Aussi, renforcer les mesures de sécurité, former un comité restreint de supervision au sein du comité de pilotage multisectoriel, renforcer des mécanismes de communication de rapport, planifier d'urgence et atténuer les risques font partie également des résolutions. La RDC et la République sœur d'Ouganda sont convaincues que, grâce à une collaboration continue, à des actions rapides pour résoudre les défis en suspens et à l'automatisation du comité de supervision proposé, elles atteindront les objectifs fixés dans l'accord bilatéral de développement de projets. Notons que les deux nations veulent passer à une vitesse supérieure en soutenant pleinement la mise en œuvre réussie du projet routier Kasindi (frontière) - Beni (80km), Beni - Butembo (54km) et Bunagana (frontière) - Rutshuru - Goma (89km) dans la partie Est de la mère patrie.

*Blandine Lusimana*

## AFRIQUE

## Le bilan des morts dus à l'épidémie de mpox s'élève à 1100

Le bilan de l'épidémie actuelle de variole mpox en Afrique a atteint 1100 décès, pour un total de 42 438 cas, dont 8 113 confirmés, depuis le début de 2024, selon le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

Au cours d'une conférence de presse en ligne jeudi soir, le directeur général du CDC Afrique, Jean Kaseya, a déclaré que le continent africain avait enregistré 3 051 nouveaux cas et 50 nouveaux décès au cours de la seule semaine passée. « Pour la première fois, nous avons eu des cas signalés en Zambie le 8 octobre, et des nouveaux cas au Zimbabwe signalés le 12 octobre. Nous enregistrons également des cas supplémentaires en Ouganda et au Ghana. Malheureusement, nous avons recensé un premier décès au Kenya », a



indiqué M. Kaseya. Selon le CDC Afrique, 18 pays africains ont été impactés par l'épidémie de mpox depuis le début de l'année, et la maladie s'est étendue à chacune des cinq régions du continent. Les données de l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine révèlent que l'Afrique centrale est la région la plus durement touchée, représentant 86,4

% du total des cas signalés et plus de 99 % du total des décès dus à la variole mpox.

Le nombre de cas de mpox recensés cette année représente une augmentation vertigineuse de 380 % par rapport au total des cas recensés en 2023, selon l'agence.

Le CDC Afrique a également exprimé ses préoccupations concernant les nouveaux foyers qui se sont déclarés dans deux prisons en Ouganda, les patients touchés n'ayant aucun historique de voyage en dehors du pays.

*Xinhua*

**« Pour la première fois, nous avons eu des cas signalés en Zambie le 8 octobre, et des nouveaux cas au Zimbabwe signalés le 12 octobre. Nous enregistrons également des cas supplémentaires en Ouganda et au Ghana. Malheureusement, nous avons recensé un premier décès au Kenya »**



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

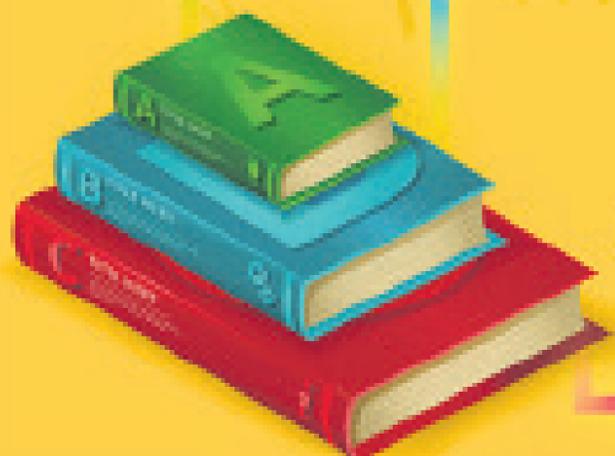
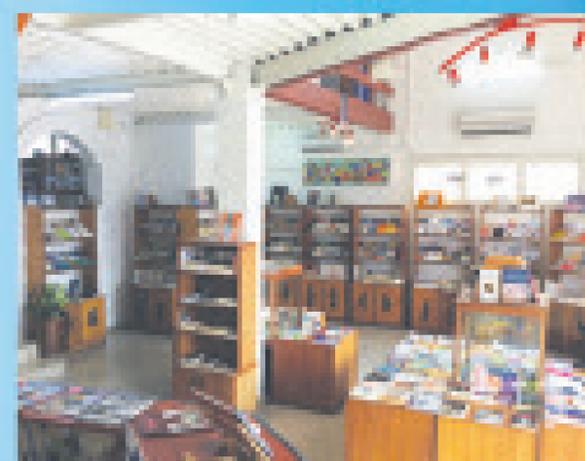
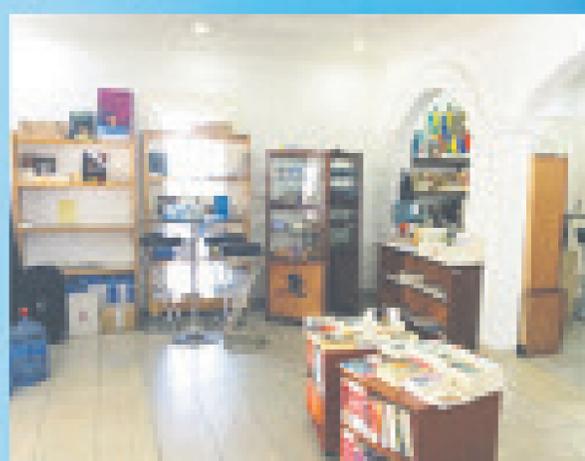
## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

### Un Espace de Vente

Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.



### Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

#### Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)



**SÉNÉGAL**

# Le CIO se dit confiant quant à la «grande réussite» des JOJ 2026

Le président du Comité international olympique (CIO) Thomas Bach a fait part jeudi de sa «confiance» en «la grande réussite des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ)», prévue au Sénégal en 2026.

«Je peux vous confirmer, après avoir reçu des informations et effectué des visites sur certains sites de construction, que nous avons tous confiance dans la grande réussite de ces JOJ à Dakar, pour toute l'Afrique et par l'Afrique», a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

M. Bach est en visite au Sénégal depuis mercredi, dans le cadre de la préparation des JOJ qui auront lieu du 31 octobre au 13 novembre 2026.

«Le Comité a effectué un travail extraordinaire. Nous sommes sûrs que ses membres sont à la hauteur de ces défis et qu'ils peuvent se réjouir de l'appui des autorités sénégalaises», a-t-il indiqué, soulignant qu'une telle mobilisation «promet une grande fête pour l'Afrique, un continent jeune, qui gagne en importance dans le monde du sport et du mouvement olympique».

«Ce sera l'occasion de montrer au monde le leadership de l'Afrique grâce à ce projet formidable mené par le Sénégal et ses autorités», a ajouté M. Bach.

Quatrième édition du genre, les JOJ, qui se tiendront pour la première fois en Afrique, réuniront au Sénégal des jeunes âgés de 15 à 18 ans qui s'affronteront dans 35 disciplines sportives.

Initialement prévus en 2022, puis reportés en 2026, les JOJ se dérouleront dans trois villes du Sénégal : Dakar, Diamniadio (à 30km de Dakar) et Saly (à 88km de Dakar). «L'Afrique accueille Dakar célèbre» est le slogan de la compétition.

Xinhua

**FOOTBALL**

# Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

**National 1, 9e journée**

Première défaite de la saison à l'extérieur pour Orléans, corrigé à Boulogne-sur-Mer (0-3). Aligné dans l'axe de la défense à trois, Marvin Baudry est sanctionné pour une main dans la surface à la 57e, ce qui offre le penalty du 3-0 nordiste. Remplacé à la 59e, il a rejoint Owen Matimbou sur le banc.

Quevilly-Rouen chute à domicile face à Nancy (0-1). Titulaire à la récupération, Nathananel Bouekou a été averti à la 48e.

Sochaux bat Valenciennes 2-0. Sans Victor Mayela, non retenu.

Orléans est chassé du podium par son bourreau du soir et glisse à la 4e place avec 15 points.

Sochaux est 6e avec 12 points, soit 5 de mieux que Quevilly-Rouen, 15e et premier non-relégable.

**Ligue 2, 9e journée**

Mené 0-2 à l'heure de jeu, le Red Star sauve un point face à Caen (2-2). Remplaçants, Josué Escartin et Fred Dembi sont entrés à la 74e, alors que leur équipe était menée au score.

Notons la belle passe lobée d'Escartin qui lance Benali, passeur décisif sur le 2-2.

Clermont rapporte un point de Bastia (0-0). Mons Bassouamina est entré à la 77e. Steevy Mazikou n'était pas dans le groupe corse.

Malgré son déménagement du Vélodrome à Gueugnon, Martigues ne parvient toujours pas à s'imposer «à domicile». L'équipe d'Alain Ipiélé, entré à la 71e, et de Moussiti Oko, sorti à la 46e, s'incline face à Rodez (0-2).

Très peu servi, en dehors d'un centre à la 3e, Moussiti Oko n'accompagne pas Bentayeb au marquage défensif sur le second but du RAF.

Dans les rangs ruthénois, Laurent Loni Quenabio était titulaire au poste de défen-

seur central droit dans un système à trois.

Malmené par Metz, Grenoble s'impose finalement 2-0 grâce à deux grosses bévues de la défense messine. Titulaire en remplacement de Mamadu Diarra, endeuillé, Loris Mouyokolo a souffert face aux attaquants mousellans.

Dans l'entrejeu, Nolan Mbemba, après une entame compliquée, a répondu au défi athlétique.

Au classement, Grenoble est deuxième avec 16 points, à deux longueurs du Paris FC qui se rendra à Troyes lundi soir.

Avec 13 points, Bastia est 9e, devant Amiens et Ajaccio, qui s'affrontent ce samedi après-midi.

Avec 9 points, Rodez et Clermont sont 13e et 14e. Le Red Star est 16e avec 8 points, suivi de Martigues, 17e et avant-dernier avec 5 points.

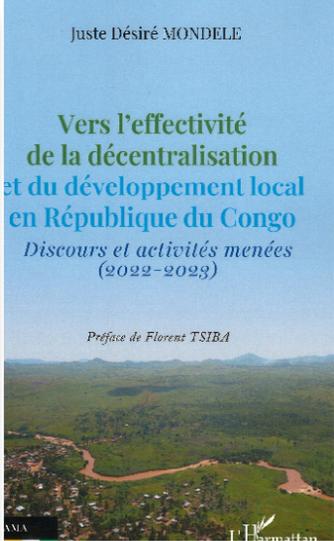
Camille Delourme



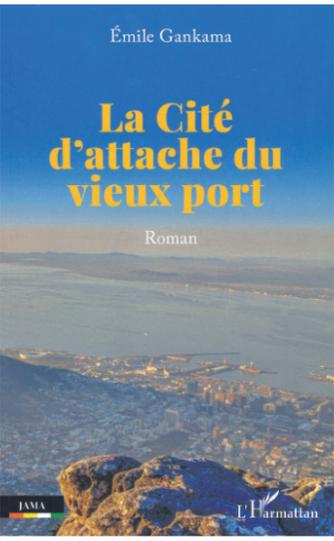
EN VENTE



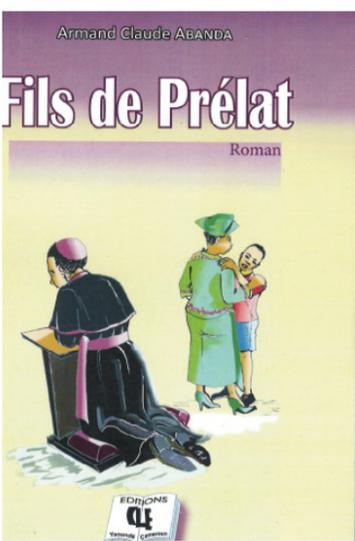
**ÉMILE GANKAMA**  
*À la vie bel hommage*



Juste Désiré MONDELE  
**Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo**  
*Discours et activités menées (2022-2023)*  
Préface de Florent TSIBA



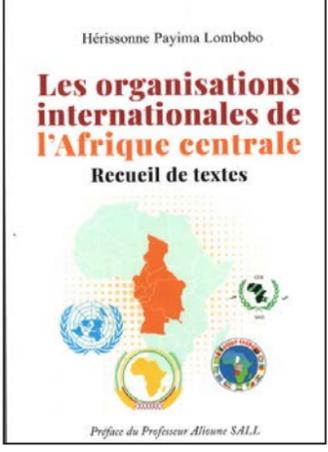
Émile Gankama  
**La Cité d'attache du vieux port**  
Roman



Armand Claude ABANDA  
**Fils de Prêlat**  
Roman



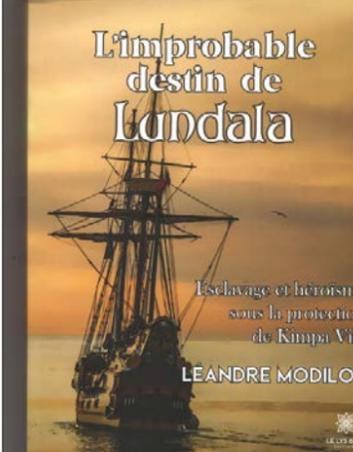
Yvon-Pierre NDONGO-IBARA  
**L'art oratoire chez les Ambosí**



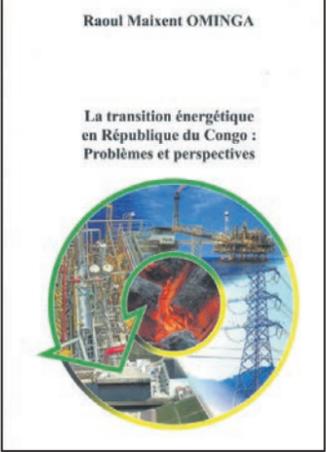
Hérissonne Payima Lombobo  
**Les organisations internationales de l'Afrique centrale**  
Recueil de textes  
Préface du Professeur Aline SALL



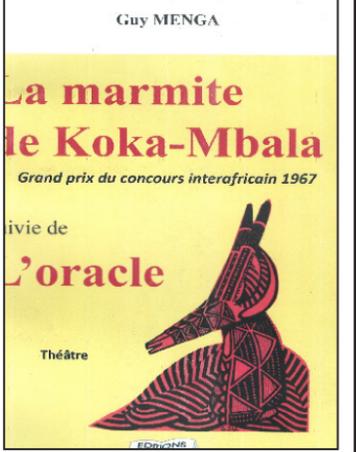
**Sarah, ma belle-cousine**  
Hevvi Djombo



**L'improbable destin de Lundala**  
Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vita  
LEANDRE MODILO



Raoul Maixent OMINGA  
**La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives**



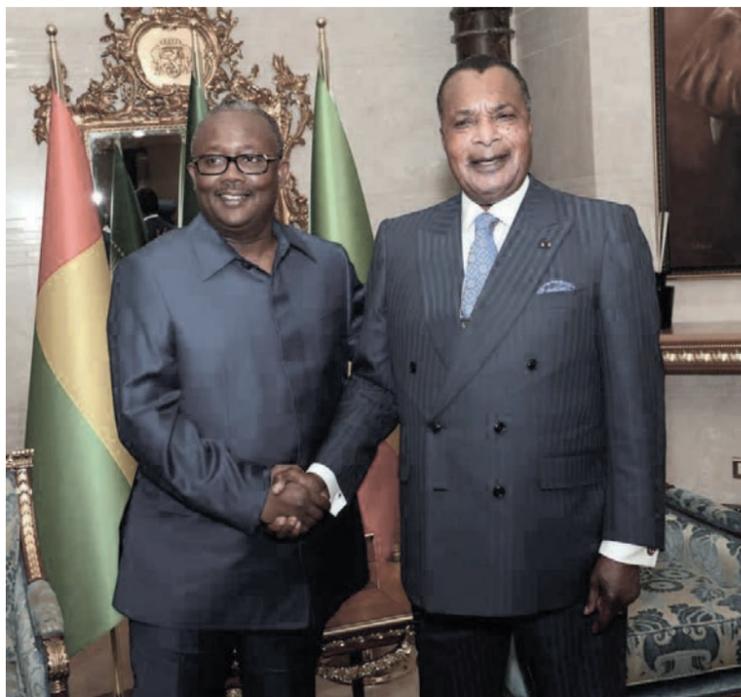
Guy MENGHA  
**La marmite le Koka-Mbala**  
Grand prix du concours interafricain 1967  
vie de **L'oracle**  
Théâtre

## COOPÉRATION

## Le Congo et la Guinée consolident leurs relations

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, s'est entretenu, le 17 octobre, à Brazzaville avec son homologue de la Guinée-Bissau, Umaro Sissoco Embaló.

La rencontre entre les deux chefs d'Etat s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre le Congo et la Guinée-Bissau, et sur la base de l'accord-cadre signé le 11 janvier 2022 par les gouvernements des deux pays, représentés respectivement par les ministres congolais de la Coopération internationale et du partenariat public-privé et bissau-guinéen en charge de la Coopération internationale. Au cours de leurs échanges, Denis Sassou N'Guesso et Umaro Sissoco Embaló ont évoqué des questions liées à la crise entre la Russie et l'Ukraine, sans oublier celle qui secoue depuis des années la Libye, dont le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso assure la présidence du comité de haut



Poignée de main entre Denis Sassou N'Guesso et Umaro Sissoco Embaló/DR

niveau de l'Union africaine sur la Libye.

Rappelons que la dernière visite d'Etat du président Umaro Sissoco Embaló au Congo remonte à août dernier. Après leurs entretiens, le chef de l'Etat congolais

Denis Sassou N'Guesso s'est envolé pour Malabo, en Guinée équatoriale, où il prendra part, ce 18 octobre, au sommet de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale.

Yvette Reine Nzaba

## BRICS

## Le Nigeria annonce rejoindre le groupe

Le Nigeria attend le bon moment pour postuler officiellement aux Brics, a déclaré le chef de la diplomatie, Yusuf Tuggar.

De nombreuses réformes sont en cours en interne pour faire ce pas. « Nous n'avons jamais dit que nous ne rejoindrions pas les Brics. C'est une question de timing. Nous avons déjà fait part de notre intérêt à nous joindre au groupe, mais nous n'avons pas encore écrit officiellement. Nous le ferons quand ce sera le plus avantageux pour nous », a déclaré le responsable. Le président Bola Tinubu s'est rendu récemment en Chine, de même que le vice-président, Kashim Shettima. Et dans tous ses engagements, le Nigeria « a clairement indiqué être intéressé à rejoindre les Brics », a conclu le ministre.

Les Brics passent de cinq membres à dix membres

Lors du sommet de Johannesburg, 15<sup>e</sup> sommet des Brics, organisé en août 2023, le groupe a annoncé un élargissement inédit. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Iran, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont intégré officiellement le groupe. L'Argentine faisait partie des six entrants annoncés en août 2023, mais l'élection d'un ultralibéral proche des États-Unis, le 10 décembre 2023, a changé la donne. Le nouveau président, Javier Milei, a annoncé que conformément à son programme électoral, l'Argentine ne rejoindrait finalement pas les Brics. Ces membres occupent un poids croissant dans le monde. Comptant dans leur rang les deux géants démographiques qui dépassent chacun 1,4 milliard d'habitants, ils totalisent 41 % de la population et 26 % du PIB mondial. À dix membres, ils atteignent 45 % de la population et 28 % du PIB mondial.

Noël Ndong

## RÉFLEXION

## Et le pape François ...

Premier pape issu du Grand Sud, le souverain pontife prépare avec le plus grand soin sa succession. En privilégiant bien sûr les cardinaux issus de l'Amérique latine et de l'Asie, mais en ne tenant guère compte de la place de plus en plus importante que la communauté africaine occupe au sein même de l'Eglise. Une vision peu concrète que traduit clairement la nomination des vingt-et-un nouveaux cardinaux annoncée à Rome le 6 octobre, dont trois seulement sont issus du continent et qui seront installés officiellement le 8 décembre au cœur de la Cité du Vatican lors d'un nouveau consistoire.

L'observation attentive du gouvernement de l'Eglise montre que François ne souhaite pas céder sa place à un prélat issu du continent africain et, de ce fait, organise la gouvernance du Vatican de telle sorte que son successeur n'en soit pas originaire. Ce dont témoigne notamment la mise à l'écart

du cardinal guinéen Robert Sarah, qui avait commis il y a quelques mois l'erreur de se mettre en avant publiquement dans la succession du pape par le canal de plusieurs grands médias français.

Si cette question n'est, bien sûr, pas traitée publiquement dans les différentes instances de la Cité du Vatican, elle figure bien au cœur de la stratégie du pape François dont les jours sont désormais comptés et qui doit, de ce fait, préparer avec le plus grand soin sa succession. En tenant compte du fait que la communauté chrétienne la plus nombreuse et la plus dynamique vit aujourd'hui sur l'immense continent africain, mais aussi du fait qu'en Europe tout particulièrement les prêtres et les religieux qui sont issus de ce même continent occupent une place de plus en plus importante, ce dont témoignent la plupart des paroisses sur le Vieux continent.

Les mois et les années à venir diront si ces

remarques de simple bon sens ont été entendues et partagées, mais l'Eglise catholique écrit dans le moment présent une nouvelle page historique qui mérite la plus grande attention. Des décisions qui seront prises pour la succession du pape François dépendra, en effet, pour une large part, le destin à venir du christianisme. Un moment d'autant plus décisif que les croyances, les religions, les communautés, loin de disparaître dans le monde très matérialiste où nous vivons, ne cessent de se renforcer comme le démontrent les grands événements qui marquent ce temps.

Au-delà du pape François, ce qui se joue et qui va se jouer dans l'Eglise catholique marquera bien un temps décisif dans le cours de son histoire.

Affaire à suivre avec la plus grande attention.

Jean-Paul Pigasse